



BULLETIN D'ADHÉSION INDIVIDUELLE (COLLEGE 1)

Voir nos statuts : disponibles sur simple demande écrite ou orale au siège de l'association ou sur le site internet [à la rubrique correspondante](#).

Important : A compter du 1^{er} janvier 2021, l'adhésion aux Ecosolies court de date à date. Si vous adhérez à l'association le 15/01/2021, votre adhésion est à jour jusqu'au 14/01/2022. Elle vous permet de participer aux activités de l'association sur cette période, et notamment à l'Assemblée Générale annuelle.

Merci de remplir ce bulletin si vous souhaitez régler votre adhésion par chèque, espèce, monnaie locale (Moneko), et de le renvoyer à : Les Ecosolies - 8, Rue Saint Domingue - 44 200 Nantes). Vous pouvez aussi adhérer en ligne, et régler par CB, en vous rendant [sur le site des Ecosolies](#).

Est-ce votre... ? : Première adhésion Renouvellement d'adhésion

Coordonnées

Nom : Prénom :

Adresse :

Complément d'adresse :

Code postal : Ville :

Email : Téléphone :

Votre année de naissance :

Souhaitez-vous recevoir la newsletter mensuelle des Ecosolies ? Oui Non

Montant Cotisation Annuelle

Tarif plein	30 €	<input type="checkbox"/>
Tarif réduit, accessible aux faibles revenus	10 €	<input type="checkbox"/>

J'ajoute une Cotisation Solidaire

Le montant solidaire sera ajouté à votre cotisation de base, ce n'est pas un don :

Pour que l'ESS s'anime et se développe !	+ 10 €	<input type="checkbox"/>
Pour donner de la puissance à l'ESS !	+ 30 €	<input type="checkbox"/>
Pour que l'ESS change d'échelle !	+ 100 €	<input type="checkbox"/>
Total de la cotisation		

Bulletin à envoyer accompagné de votre règlement.

Moyen de paiement : chèque espèce monnaie locale (Moneko)

J'autorise l'association Les Ecosolies à collecter, utiliser et conserver les données personnelles recueillies. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la gestion de l'association. Vous pouvez consulter ces données personnelles, les faire modifier ou supprimer en nous adressant une demande écrite.

Fait à le

Par (nom, prénom, signature)

Les mineurs peuvent adhérer à l'association sous réserve d'une autorisation écrite des parents.